

ATELIER DOCUMENT UNIQUE

(RÉSERVÉ AUX ADHERENTS CAPEB)



Vous êtes employeur ou avez recours à l'intérim ?

Le Document Unique (D.U) d'évaluation des risques professionnels est obligatoire, pensez-y !

L'OPPBTP et la CAPEB vous invitent le :

MARDI 10 MARS 2026

A LA CAPEB de l'Aisne – 18 RUE BUFFON – 02000 LAON

De 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H00

➔ Réalisation de votre D.U avec votre Plan d'action

De 13H30 à 17H00

➔ Mise à jour de votre D.U

PREREQUIS

Avoir créé son compte e-prevention sur le site www.preventionbtp.fr /
mon  outil et venir avec un ordinateur portable.



Coupon réponse à retourner

Par Mail à : formation@capeb02.fr ou par courrier à CAPEB 02 – 18 rue Buffon – 02000 LAON

Je participerai à l'atelier GRATUIT sur le Document Unique (D.U) – Le 10 MARS 2026 - LAON

Réalisation du D.U et du Plan d'action (1 journée)

Mise à jour du D.U (1/2 journée)

ENTREPRISE :

N° SIRET :

NOM : PRENOM :

TEL. : MAIL :

ACCOMPAGNE(E) : OUI NON

ORDINATEUR PORTABLE PERSONNEL : OUI NON

Cachet de l'Entreprise